

COMPTE RENDU DE REUNION

ORGANISATION DES SISM 2019

Réunion du 6 septembre 2018 à la MDA de Metz organisée par Stéphane TINNES-KRAEMER, coordonnateur du CLSM.

SONT PRESENTS :

Jérôme BÉGUINET, chargé de mission service animation territoriale ARS-DT57.

Véronique KNEIB, adjointe aux affaires générales, CH Jury.

Frédéric LAIK, président du GEM l'Albatros.

Coralie LEMOINE-FALGAS, chargée de mission santé de la Ville de Metz.

Robert TEUTSCH, président délégué de l'UNAFAM Moselle.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Validation de la démarche d'organisation de l'édition 2019 des SISM.
 - Étude de l'argumentaire du thème annuel.
-

PROCHAINE REUNION

- (en attente d'une nouvelle date)
-

DECISION(S)

- Mobilisation des partenaires par un appel à contributions envoyé courant octobre.
 - La demande de financement sera portée par le CLSM via le CH de Jury qui reversera aux partenaires concernés la subvention correspondant à leur action.
-

DISCUSSION

Pour rappel

- Le CLSM coordonne pour la 3^e édition l'organisation des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sur le territoire messin.
- L'édition 2019 est la 1^{ère} à bénéficier de l'appui d'un comité d'organisation composé des principaux partenaires de l'événement (ARS-DT57, CH de Jury, groupes d'entraide mutuelle (GEM), mairie de Metz et UNAFAM Moselle).

Bilan et démarche

Stéphane Tinnes-Kraemer (STK) introduit la réunion en rappelant en synthèse le bilan de l'édition 2018 disponible sur le site du CLSM à la rubrique SISM (cf. [bilan en annexe 1](#)). Il poursuit par la présentation de la démarche envisagée pour organiser la prochaine édition des Semaines d'information sur la santé mentale qui se déroulera du 18 au 31 mars 2019 (cf. [fiche projet en annexe 2](#)).

Coordination des SISM

Robert Teutsch (RT) rappelle la participation de l'UNAFAM aux SISM avec des actions réalisées depuis que l'événement existe (années 90). Il souligne l'intérêt d'une coordination dédiée à l'organisation de l'événement qui permet d'impliquer de nouveaux partenaires et de toucher un public plus large.

Mobilisation des partenaires

Coralie Lemoine-Falgas (CLF) propose de contacter Julie Parachini, responsable de l'unité cohésion sociale du pôle politique de la ville. Elle possède une bonne connaissance des acteurs associatifs des quartiers *politique de la ville* (QPV). Elle est une ressource pour identifier les réseaux, les actions en lien avec le thème annuel. Elle pourrait également aider à présenter les SISM à l'occasion de la prochaine réunion interacteurs prévue en novembre.

Jérôme Béguinet (JB) propose de voir au niveau de l'ARS la possibilité d'investir les hôpitaux en tant que relais pour aider à faire connaître les SISM. Il propose également de mobiliser la Maison des usagers de l'hôpital de Mercy pour toucher les patients et les accompagnants par le biais d'un espace d'informations et/ou une exposition à l'occasion des SISM.

Frédéric Laik (FL) fait part des collaborations du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) avec le FRAC Lorraine ou la Conserverie (galerie d'art spécialisée dans la photographie de mémoire).

STK souligne sa disponibilité limitée pour accompagner les partenaires dans la réalisation de leur action. Le rôle du CLSM est de leur apporter un soutien au niveau de la méthodologie de projet et de les aider à identifier les ressources dont ils ont besoin. Toutefois il leur revient de réaliser l'action envisagée.

Sur ce point, JB indique que les partenaires peuvent être orientés vers l'IREPS pour un appui à leur projet.

STK se chargera d'établir une liste de partenaires et prendra contact avec eux.

Financement des actions

JB confirme qu'un soutien financier à la réalisation des actions est possible dans le cadre du Contrat local de santé (CLS). Il conviendra d'identifier les besoins de financement auprès des partenaires.

Sur ce point, CLF précise que les demandes de financement devront être adressées avant la réalisation des actions.

Véronique Kneib (VK) confirme que le Centre hospitalier de Jury (CH Jury) peut recevoir le financement et procéder à la rétroversion aux acteurs concernés. Il suffira de le prévoir dans la convention.

Il est convenu que le CLSM adressera via le CH Jury une demande de financement pour l'ensemble des partenaires associés à l'organisation des SISM.

Visibilité des SISM

RT propose de contacter la formation en journalisme de l'université de Metz pour connaître les possibilités d'un partenariat destiné à améliorer la visibilité des SISM sur le territoire messin.

JB propose de contacter également le Dr Vaillant, médecin responsable du SUMPPS. Le CRI-BIJ et la CPAM pourraient également être des partenaires.

STK propose de réaliser un événement de lancement de l'opération. Cela répond aux attentes des médias locaux contactés à l'occasion de la précédente édition qui ont fait part de leur préférence à informer autour d'un événement situer et d'un sujet précis.

L'idée d'un événement de lancement des SISM est retenue. STK se chargera de préciser la forme pour faire une proposition à l'occasion du prochain comité d'organisation.

Actions envisageables

À partir de l'étude de l'argumentaire du thème annuel, plusieurs idées d'action sont évoquées.

Sur ce sujet, FL rappelle la difficulté que peut représenter pour une personne malade psychique l'accès aux outils numériques.

CL informe de deux événements organisés par la Ville de Metz dont les actions pourraient inspirer les SISM :

- Festival Rencontres de la parentalité¹ qui portera les 16 et 17 octobre sur l'usage des écrans et l'enfant.
- Campagne d'information en direction des adolescents sur l'usage du numérique (en novembre).

JB propose de se rapprocher de la médecine du travail pour étudier la faisabilité d'organiser une action sur le thème de la charge mentale et des usages des outils numériques.

CL propose de saisir l'opportunité des SISM pour continuer à promouvoir le dispositif de prévention des risques suicidaires Stopblues².

JB propose, si une conférence se réalise, de cadrer le débat en articulant les aspects positifs des usages du numérique pour aller vers les aspects négatifs.

JB propose enfin de prendre contact avec l'association verdunoise Secticide dont le but est de lutter et prévenir les dérives sectaires portant atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux.

STK mettra à disposition des membres du comité une page interactive accessible sur Internet pour permettre à chacun de proposer des idées d'action qui seront proposées en exemple à l'occasion de l'appel à contributions.

¹ Rencontres de la parentalité. Information disponible sur Internet : <https://metz.fr/agenda/evenements/festival/234/>

² Stopblues. Information disponible sur Internet : <https://goo.gl/L7uvqm>

d'entre eux que les participants ont acquis des connaissances.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN DES SISM 2018



Bilan complet : www.sante-mentale-territoire-messin.fr

Satisfaction des organisateurs

Tous les organisateurs ont répondu au questionnaire.

- Satisfait de la coordination qui aide à participer, souvent pour la 1^{ère} fois, aux SISM.
- Un bon déroulement de l'ensemble des actions (la plupart ont fait appel à au moins un pro.).
- Un écart important du nombre de participants selon l'événement (10 à 300 pers.).
- Une promotion de l'événement globalement appréciée (9 ont réalisé au moins une action complémentaire).
- L'objectif fixé est atteint pour la plupart des organisateurs qui estiment pour 10

Satisfaction des participants

76 personnes ont répondu au questionnaire.

- L'événement reste mal connu.
- S'informer était la principale motivation à participer.
- Globalement tous les répondants sont satisfaits de leur participation.
- Quasiment tous ont le sentiment d'avoir appris quelque chose. Toutefois, ils sont nombreux à déclarer mal connaître les structures et dispositifs spécifiques à la santé mentale.

Perspective pour l'édition 2019

Aspects positifs à valoriser

- L'appui du CLSM pour aider à réaliser un événement et promouvoir les SISM.
- Les rencontres entre organisateurs qui ont permis la rencontre de nouveaux partenaires.
- Les espaces ouverts aux pour rencontrer des professionnels et échanger avec eux.

Pistes d'amélioration

- Diversifier les outils pour évaluer les SISM (questionnaire plus court, grille d'observation, recueil de coordonnées pour tenir les participants informés).
- Alléger l'implication des organisateurs.
- Développer la visibilité des SISM (attractivité de l'affiche et du programme, identité des SISM sur le territoire).
- Aider au financement de la réalisation des événements.
- Favoriser l'échange avec le grand public (certains professionnels présents en nombre ont pu avoir tendance à accaparer le temps de parole).

ANNEXES 2 : PROJET D'ORGANISATION DES SISM 2019



FICHE PROJET : ORGANISATION DES SISM SUR LE TERRITOIRE MESSIN

Contexte

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) ont lieu chaque année en mars. Ce temps fort est destiné à ouvrir des espaces d'échanges entre la population et les professionnels et bénévoles d'association. Le thème général de l'édition 2019 : « Santé mentale à l'ère du numérique ».

L'organisation des SISM est l'une des fiches action retenues dans le Contrat local de santé du territoire messin. Le Conseil local de santé mentale (CLSM) coordonne la réalisation du projet.

Rappel des 5 objectifs des SISM

Objectifs définis par l'équipe nationale.

1. SENSIBILISER le public aux questions de Santé mentale.
2. INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
3. RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
4. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
5. FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Analyse stratégique du projet

INTERNE	EXTERNE
Forces • Expérience de l'organisation des 2 précédentes éditions coordonnées par le CLSM. • Temps de coordination dédié à l'événement. • Inscription des SISM en tant que fiche action dans le CLS. • Réseau du CLSM (112 structures). • Dynamique des groupes projets CLSM. • Soutien institutionnel (comité d'organisation). • Appui à la communication (aide à la conception par l'hôpital et la diffusion par la Ville de Metz et les partenaires du CLSM). • Soutien d'acteurs extérieurs au champ de la santé mentale en capacité de toucher le grand public (IRTS, FRAC, réseau des médiathèques ...).	Opportunités • Événement impulsé au niveau national par un collectif reconnu. • Ressources mises à disposition par l'équipe nationale des SISM (modèle de supports de com., guides de réalisation d'actions, démarche méthodologique pour l'organisation). • Communication au niveau national. • Espace organisateur mis à disposition sur le site Internet national des SISM.
Faiblesses • Temps d'appropriation du thème qui change chaque année. • Manque de visibilité (événement méconnu, durée étendue de l'événement 2 semaines). • Réseau associatif peu développé dans certains quartiers politique de la ville. • La santé mentale est un sujet peu attractif de prime abord. • Difficulté d'innovation dans les actions et/ou les formes d'intervention proposées.	Menaces • Événement santé méconnu au niveau national. • Thème et période décidés au niveau national. • Pas de soutien financier au niveau national à l'organisation de l'événement.

Cadre de réalisation

Objectif général

- **Faire évoluer les connaissances et les représentations** du grand public par rapport à la santé mentale.

Objectifs spécifiques

- **Promouvoir³ la santé mentale** sur le territoire messin.
- Encourager le développement de **partenariats**.
- **Rendre visibles les lieux, les moyens et les personnes** pouvant apporter un soutien ou une information sur les questions de santé mentale.

Publics ciblés

- Habitants du territoire messin.
- Acteurs locaux (pro., bénévoles, élus).

Territoire

- Agglomération messine (avec une attention portée à la réalisation d'actions en direction des habitants des quartiers *politique de la ville*).

Période de réalisation

- 18 au 31 mars 2019.

Évaluation

- Mise en œuvre du plan d'évaluation travaillé avec l'IREPS qui sera présenté et soumis à validation du comité d'organisation le 6 décembre.

Communication

- Utilisation du logo des SISM et des supports mis à disposition par l'équipe nationale.
- Mise en œuvre du plan de communication présenté soumis à validation du comité d'organisation le 6 décembre.

Partenaires

- Mobilisation des partenaires par un appel à contributions communiqué en octobre.

Financement

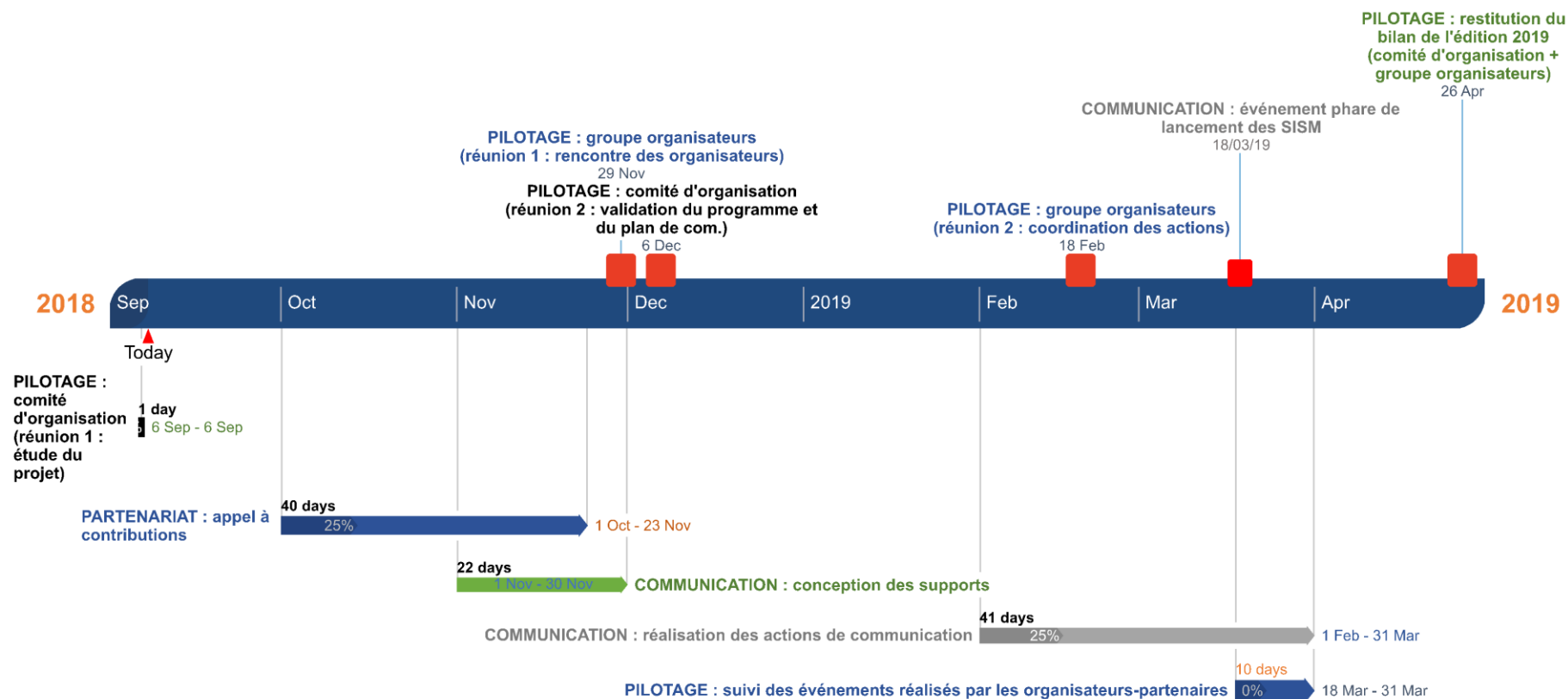
- Demande de financement dans le cadre du CLS.

Calendrier prévisionnel

Principales étapes de réalisation (cf. page suivante).

³ Selon l'OMS, la promotion de la santé permet aux gens d'améliorer la maîtrise de leur propre santé.

Calendrier prévisionnel



Démarche retenue pour coordonner les SISM

coggle
made for free at coggle.it

